

Commune de Mundolsheim

24 rue du Général Leclerc - 67450 Mundolsheim

Tél.: 03 88 20 01 70 - communication@mundolsheim.fr

CR. n° T 2024/73

ARRETE MUNICIPAL

Le Maire de la Commune de Mundolsheim,

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions,

VU le Code Général des Collectivités Locales et notamment l'article L 3221.4 et L 2231-1

VU les dispositions du Code de la Route et notamment l'article R 411-8,

VU l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière quatrième partie, huitième partie,

VU la demande en date du 15 novembre 2024 de Monsieur Schwartz Francis de SFI pour le compte de l'Eurométropole de Strasbourg – DEPN, pour des travaux réalisés par l'entreprise TRABET, à Mundolsheim,

CONSIDERANT que les travaux d'aménagement de la voie verte, rue du Dépôt nécessitent des restrictions de circulation pour assurer la sécurité des personnes et des transports,

a r r ê t e

Article 1er : Le règlement de la circulation de la Ville de Mundolsheim est modifié et complété temporairement du 25 novembre 2024 au 25 juin 2025, comme suit :

RUE DU DEPOT

Ajouter Réglementation 2.02.01

LIMITATIONS D'ACCES – GENERALITES

- Mise en place d'une circulation alternée par feux de chantier dans la zone de travaux

Ajouter Réglementation 3.02.05

- Vitesse limitée à 30km/h

Article 2 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Inspection Interministérielle sur la signalisation routière de chantier sera mise en place et entretenue par la société TRABET

Article 3 : Les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent temporairement toutes les dispositions contraires antérieures.

Article 4 : Le présent arrêté est pris sous réserve de l'obtention des autorisations nécessaires (permission de voirie) auprès de l'Eurométropole de Strasbourg qui doit être sollicitée directement par le demandeur.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Mundolsheim,
- Monsieur le Chef de Centre des Sapeurs-Pompiers de Mundolsheim,
- Eurométropole de Strasbourg, DPEN,
- CTS,
- Francis SCHWARTZ – SIF – 8 rue de la Renaissance – 67000 STRASBOURG
- Entreprise TRABET- 35 rue des aviateurs – 67500 HAGUENAU
- Affichée sur le site internet de la commune le 22/11/2024

Fait à Mundolsheim 21 novembre 2024

Pour le maire et par délégation

Cathie PETRI



Adjointe au maire

